



Service
de l'Information
Aéronautique

D S N A



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél : 05 57 92 57 95 ou 57 97
e-mail : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr
Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP 128/17

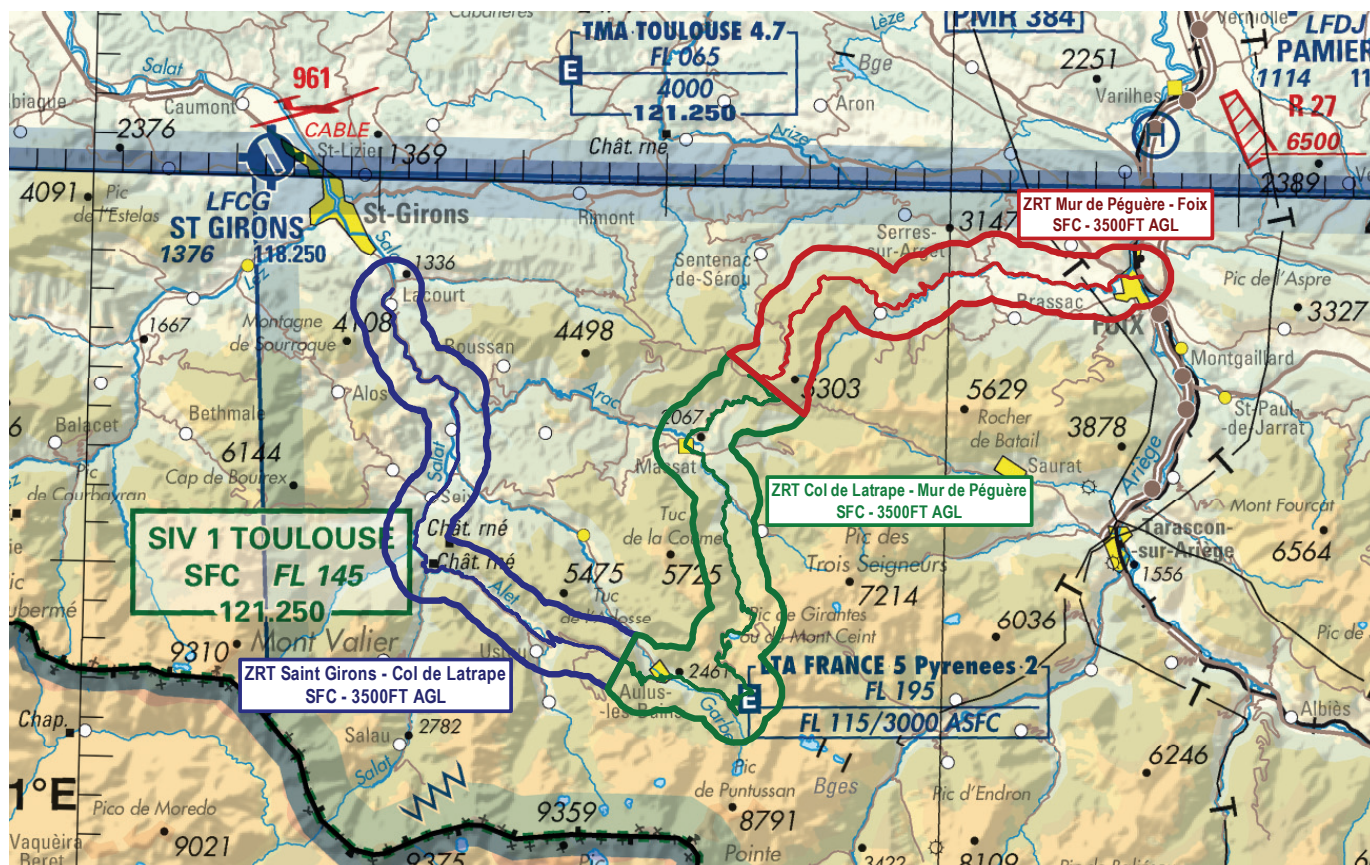
Date de publication : 15 JUN

Objet : Création de 3 zones réglementées temporaires (ZRT) pour la 13^e étape du Tour de France cycliste 2017
En vigueur : Vendredi 14 juillet 2017

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Saint-Girons Antichan LFCC

ACTIVITÉ

Aéronefs du dispositif aérien assurant la retransmission de l'étape Saint Girons - Foix.



DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT Saint Girons - Col de Latrape : 1230 -1345
ZRT Col de Latrape - Mur de Péguère : 1330-1455
ZRT Mur de Péguère - Foix : 1440-1545

INFORMATION DES USAGERS

Toulouse INFO : 121.250 MHz

STATUT

Zones Réglementées Temporaires (ZRT) qui coexistent avec les espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG VFR et CAM :

Contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs accrédités par l'organisation du Tour de France
- les aéronefs d'Etat en mission de sûreté aérienne
- les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement des ZRT

CAG IFR :

Sur autorisation et selon les instructions de l'organisme rendant les services de la circulation aérienne.

SERVICES RENDUS

Les services rendus par les organismes habituels aux aéronefs autorisés à pénétrer dans ces ZRT sont ceux liés aux classes des espaces aériens avec lesquels ces zones coexistent.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales :

0.75 NM de part et d'autre des routes :

ZRT Saint Girons - Col de Latrape		ZRT Col de Latrape - Mur de Péguère		ZRT Mur de Péguère - Foix	
Saint Girons	42°57'09"N 001°10'31"E D618	Col de Latrape	42°47'44"N 001°18'49"E D8F	Mur de Péguère	42°55'06"N 001°23'22"E D17
Carrefour D618 D3	42°54'33"N 001°12'52"E D3	Carrefour D8F D18	42°48'29"N 001°22'60"E D18	Carrefour D17 D117	42°57'49"N 001°36'15"E D117
Carrefour D3 D8 F	42°49'55"N 001°11'54"E D8F	Carrefour D18 D618	42°53'22"N 001°20'51"E D618	Foix	42°57'50"N 001°36'34"E
Col de Latrape	42°47'44"N 001°18'49"E	Carrefour D618 D17	42°54'23"N 001°23'26"E D17		
		Mur de Péguère	42°55'06"N 001°23'22"E		
<u>Limites verticales :</u>					
SFC / 3500FT AGL					

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Les usagers aériens sont invités à consulter quotidiennement des informations complémentaires qui pourraient être portées à leur connaissance par la voie de l'information aéronautique.